

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Qualité de l'air et qualité de vie

- Écologie -

Date de mise en ligne : mardi 4 avril 2017

Démocratie & Socialisme

La pollution atmosphérique fait, chaque année, sept millions de morts. Des morts auxquels il faut ajouter un nombre inimaginable de malades. L'écologie n'est pas qu'abstraction, enjeu lointain qui permettrait de préserver la nature et le vivant, qui penserait aujourd'hui le demain des générations futures. L'écologie, c'est aussi notre propre qualité de vie.

New Delhi est devenue la ville la plus irrespirable du monde, partageant le podium avec Pékin, qui vit au rythme des alertes pollution. En Inde comme en Chine, le développement économique capitaliste, non régulé socialement et écologiquement, s'est fait aussi au détriment de la qualité de l'air et donc, de la qualité de la vie.

L'Europe n'est pas épargnée et les crises économiques ne sont pas étrangères à des pics de pollution atmosphérique, comme en Grèce où les habitants ont eu recours à des moyens de chauffage polluants, pour pallier les moyens traditionnels quand ils sont venus à manquer de tout. De nombreuses familles grecques ont, en effet, remplacé le chauffage au fioul après l'alignement en 2012 de la taxation du fioul sur celle de l'essence, mesure prise dans le cadre du plan imposé par la troïka. Le recours massif au chauffage au bois a alors considérablement augmenté la pollution de l'air en ville, notamment à Athènes. Des coupes sauvages de bois, dans les forêts, ont également été observées.

En France, nous subissons également la dégradation de l'air que nous respirons. On comptabilise ainsi 48 000 morts par an, faisant de la pollution de l'air la troisième cause de mortalité, derrière le tabac et l'alcool. En France métropolitaine, l'usage des moteurs diesel couplé au recours massif aux pesticides dans l'agriculture traditionnelle crée un cocktail détonnant. Les métropoles françaises, Paris en premier lieu, n'échappent pas à ce triste sort. Les parisiens perdent, en moyenne, six mois d'espérance de vie, à cause de la mauvaise qualité de l'air.

Ce sujet ne souffre que peu de débats, les habitants étant majoritairement convaincus de la dégradation de la qualité de l'air qu'ils respirent. Le temps est à l'action politique. De nombreuses expérimentations sont menées dans les grandes villes : interdictions de circuler pour les véhicules polluants, piétonisation des centres-villes, continuités et voies cyclables, des mesures utiles sont prises. Cependant, rares sont les choix pris qui, à la racine, attaqueraient les causes de la détérioration de la qualité de l'air.

Un échec du quinquennat fut l'abandon de la mesure d'écotaxe. L'écotaxe n'était rien d'autre qu'une mesure fiscale d'incitation à polluer moins, autrement dit une mesure fiscale de sanction, de correction, pour ceux qui choisissaient de polluer. Même chose quant à la fiscalité sur les moteurs diesel. Sans parler du recul du gouvernement concernant l'interdiction des néonicotinoïdes... Et c'est là que le bât blesse, le gouvernement ayant repris à son compte le concept « *d'écologie punitive* », formule initialement lancée par Xavier Beulin, l'homme d'affaires, patron de la FNSEA, pour s'opposer aux règles environnementales demandées aux agriculteurs, refusant de fait le recours à la contrainte fiscale. Le monde agricole et celui des transports échappe à la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

Pourtant, vouloir préserver la qualité de l'air, y compris en ceux qui contribuent à sa dégradation, n'a rien d'illusoire ni de démesuré. Lever des impôts qui punissent des comportements, ce n'est rien d'autre qu'appliquer le principe pollueur-payeur. Mener une politique en faveur de la qualité de l'air passe par des mesures fiscales structurelles, l'impôt devenant un des leviers les plus puissants d'une politique réellement écologiste.

Les principaux polluants atmosphériques :

La pollution de l'air a des origines diverses : secteurs productifs (industrie, agriculture, BTP...) ; transports ; résidentiel-tertiaire (chauffages).

- ▶ Les oxydes d'azote produits principalement par le trafic routier et les installations industrielles de combustion)
- ▶ Les particules fines émises par les véhicules ou poids lourds diesel, la combustion du bois, les activités industrielles ou énergétiques, les épandages agricoles
- ▶ Le dioxyde de soufre (principalement d'origine industrielle
- ▶ Le monoxyde de carbone présent notamment dans les gaz d'échappement des véhicules à moteur essence
- ▶ Le benzène issu des véhicules essence et de diverses activités industrielles
- ▶ L'ozone lié par transformation photochimique aux automobiles et aux industries.

La pollution de l'air est bien sûr un enjeu de santé publique. Elle a été classée cancérogène par le Centre international de recherche sur le cancer de l'Organisation mondiale de la santé (CIRC/OMS) pour plusieurs polluants. L'être humain respirant 15 000 litres d'air par jour, l'exposition chronique a plus d'effets que les épisodes de pollution. Une mauvaise qualité de l'air peut être responsable de maladies respiratoires et cardiovasculaires.